

---

# Utiliser le français pour s'en démarquer ? Le cas du picard.

Jason Monard\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Université de Picardie Jules Verne – Université de Picardie Jules Verne – France

## Résumé

À partir de la notion de collatéralité (Eloy, 2004), qui s'applique aux langues qui se sont développées ensemble, cette communication propose d'étudier les stratégies de grammatisation du picard contemporain et la manière dont celui-ci s'appuie sur le français comme ressource pour s'en distinguer et s'enrichir.

La relation de collatéralité entre le français et le picard est vulnérabilisante pour cette dernière du fait de sa proximité avec le standard dominant. Longtemps minoré en France car considéré comme un dialecte du français, le statut du picard change grâce au Rapport de Cerquiglini de 1999, qui juge l' "individuation" – processus qui "commence dès qu'une *distançiation glottopolitique* se fait jour dans les représentations sociolinguistiques" (Djordjevic Léonard, Léonard, 2023) – entre le français et les autres variétés d'oïl suffisamment avancée pour ne plus les considérer comme des dialectes.

Une nouvelle situation semble se faire jour actuellement. D'abord grâce à la "loi Molac", votée en 2021, qui permet une meilleure visibilité des langues régionales dans l'espace public et à l'école. Dans le domaine picard, cette loi a permis d'instituer de nouvelles pratiques d'enseignement. Vient de là la création, à l'Université de Picardie Jules Verne, d'un diplôme universitaire pour former les futurs enseignants de cette langue. Cette création constitue une amorce de politique linguistique d'institution, dont il est intéressant d'analyser les visées, entre pédagogie de la langue et analyse de celle-ci.

Si le statut du picard évolue dans le paysage linguistique français, une approche différente s'observe avec la tentative de revernacularisation par l'*Agence Régionale de la Langue Picarde*. Elle a publié des listes de néologismes dans le domaine de l'école (2018) et de l'informatique (2022), et le *Dictionnaire pratique et phraséologique* (2024). Ces outils linguistiques sont censés permettre un enrichissement du picard et creuser une distance avec le français. Néanmoins, cette stratégie de grammatisation dans le travail de l'Agence est à interroger. Ses travaux contribuent certes à (re)grammatiser la langue mais non à partir de pratiques attestées : les deux premières initiatives émanent de la *Commission de néologie et de terminologie pour la langue picarde* qui travaille à partir de listes de mots français ; le dictionnaire prend en compte les mots les plus courants en français et s'appuie sur *Le Petit Robert* (2022) et le *TLFi* pour distinguer les différents sens des lemmes. Quelle est la portée de ces initiatives ? Cette méthode de travail permet-elle vraiment de revendiquer une langue picarde distincte du français ?

**Mots-Clés:** picard, individuation, aménagement linguistique, langues collatérales, langue minoritaire, langue régionale

---

\*Intervenant